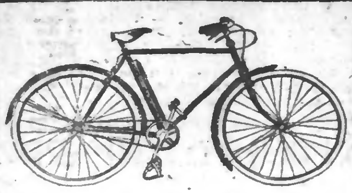

Benjamin

le MEILLEUR VÉLO
au MEILLEUR PRIX

11, Boulevard Montmartre - PARIS

SA MOTO :

1700 fr. payable en douze mois

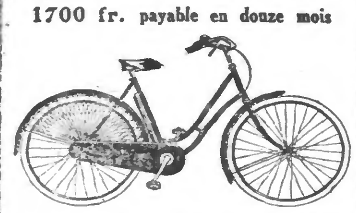

R. C. Seine 209.355

Cour d'Assises du Nord

Le ROLE de la SESSION de JANVIER

Voic le rôle de la session d'Assises qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le Lundi 14 Janvier :

LUNDI 14 JANVIER. — 1re affaire. — **Vols qualifiés à Aniche.** — Accusés Alexandre Dovillez, Henri Meyer.

2e affaire. — **Mœurs à St-Remy du Nord.** — Accusé Clovis Dufour.

Ministère public M. Robin, substitut général.

MARDI 15 JANVIER. — 1re affaire. — **Mœurs à Fenain.** — Accusé Désiré Thibaut.

2e affaire. — ***Tentative d'assassinat à Douai.*** — Accusée Julie Poteau, femme Cat.

Ministère public M. Cruvellie, avocat général.

MERCREDI 16 JANVIER. — 1re affaire. — ***Coups mortels à Brunemont.*** — *Accusé Eugène Guidici.*

2e affaire. — **Mœurs à Haubourdin.** — Accusé Paul Gillon.

Ministère public M. Aubertot, avocat général.

JEUDI 17 JANVIER. — 1re affaire. — **Coups mortels à Cappelle en Pevèle.** — Accusé Louis Delpianque.

2e affaire. — **Bigamie.** — Accusée Marie Urbain, femme Caron.

Ministère public M. Floriet, substitut général.

VENDREDI 18 JANVIER. — 1re affaire. — **Vol qualifié et tentative de meurtre.** — Accusé Octave Cousin.

2e affaire. — **Mœurs.** — Accusé Alexandre Vinoy.

Ministère public M. Aubertot, avocat général.

SAMEDI 19 JANVIER. — **Intelligences avec l'ennemi en Belgique.** — Accusé Jean Henri Libert.

Ministère public M. Cruvellié, avocat général.

LUNDI 21 JANVIER. — 1re affaire. — **Abus de confiance et vol qualifié à Cambrai.** — Accusé Gabriel Kamphans.

2e affaire. — **Infanticide à Seclin** — Accusée Madeleine Bels Ministère public M. Robin.

MARDI 22 JANVIER. — 1re affaire. — **Mœurs à Wattrelos.** — Accusé Pierre Kindts.

2e affaire. — **Coups avec incapacité permanente à Maubeuge.** — Accusé Jean Novak.

Ministère public M. Floriet, substitut général.

MERCREDI 23 JANVIER. — **Parricide.** — Accusé Adelard Bacquet.

Ministère public M. Aubertot, avocat général.

JEUDI 24 JANVIER. — 1re affaire. — **Bigamie à Fourmies.** — Accusé Fernand Dumont.

2e affaire. — **Meurtre.** — Accusé Raoul Culot.

Ministère public MM. Robin, substitut général et Aubertot, avocat général.

VENDREDI 25 JANVIER. — 1re affaire. — **Vol et attentat à la pudeur.** — Accusé Hilaire Wulleman.

2e affaire. — **Meurtre.** — Accusé René de Wilde.

Ministère public M. Cruvellié, avocat général.

SAMEDI 26 JANVIER. — 1re affaire. — **Vols qualifiés, complicité et recel à Anzin et Valenciennes.** — Accusés Théophile Philip, Henri Grattepanche.

2e affaire. — (Contumace). — **Tentative d'assassinat à Ostricourt.** — Accusé Edouard Hraber.

Ministère public M. Floriet, substitut général.

T. S. F.

RADIOLA, 29. — 12 h. 30. — Cours Masquelier des cotons du Havre, Liverpool, Alexandrie. Informations générales, cours Martin des cafés ; chronique d'informations religieuses. — 12 h. 45, Radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola — 15 h. 45 ; Cinquième et dernier Radio-concert, organisé par les éditions Lucien Brule. — 20 h. 30 : Informations radio-chronique autoaéro et sports. — 21 h. : Radio-concert.

TOUR EIFFEL, 29. — 18 h., avec le concours de Mlle Suzanne Tehos, pianiste; M. Pierre Rome, ténor, M. Henri Charlon, baryton, M. Joseph Delahousse, basse, M. Eplattenier, hautboïste, A. Eisler, violoniste : Rêve d'Angélique (Rubinstein) ; *Mlle Tehos, MM. Leplattenier et* Eisler : Les Hugenots (Meyerbeer) ; M. J. Delahousse ; Le Vieux Ruban (P. Henrion), M. Charton ; La véritable Manola, M.P.Rome, concerto (Mendelsohn), Mlle S. Tehos ; Benvenuto Cellini (Arioso), De Diaz, M. H. Charton ; Robert le Diable, duo (Meyerbeer), MM. Delahousse et Rome ; Prière (César Franck), Cor anglais, M. Leplattenier, violon, M.Eisler, piano, Mlle Tehos.

ECOLE DES P. T. T. — 29, à 21 heures : Concert donné salle Gaveau, par la Caisse des Retraites des Employés de Banque, président, M. Jules Chabannes.

LA RÉGLEMENTATION DE LA T.S.F. PRIVÉE

Par un décret daté du 24 novembre 1923, le Gouvernement vient d'instituer sur des bases nouvelles la réglementation de la T. S. F. privée.

Le régime nouveau est extrêmement libéral.

POSTES-RECEPTEURS. — Pour obtenir l'autorisation d'utiliser un poste devant servir uniquement à la réception de signaux ou de communications n'ayant par le caractère de correspondances particulières, il suffit de remplir *dans un bureau de poste une formule de déclaration* mise à la disposition du public et de justifier en même temps de son identité et de sa nationalité. La nationalité française s'établit, par la production de l'une des pièces ci-après : carte d'électeur, livret militaire, passeport, certificat de nationalité délivré par le maire ou par le commissaire de police ou toute pièce ou acte authentique dans lequel la nationalité est mentionnée.

Si le déclarant est français, l'autorisation lui est immédiatement délivrée contre versement d'une taxe de un franc qui sera payée une fois pour toutes.

Si le déclarant est étranger, la déclaration est remplacée par une demande d'autorisation, laquelle est retenue par le bureau de poste en vue d'examen.

L'Administration fait connaître ultérieurement sa décision.

L'indication du domicile mentionnée dans la déclaration ou demande d'autorisation doit être appuyée par la production d'une quittance de loyer ou de toute autre pièce de valeur équivalente.

Les postes récepteurs installés par des particuliers pour des auditions publiques ou payantes sont soumis à la *simple déclaration ou à la demande d'autorisation visées ci-dessus, mais ils donnent lieu au paiement d'une redevance* annuelle qui varie avec le nombre d'habitants de la localité où est situé le poste. Cette redevance est de : **50 francs pour les localités de moins de 25.000 habitants ; 100 francs pour les villes de plus de 25.000 habitants et de moins de 100.000 habitants ; 200 francs pour les villes de 100.000 habitants.**

Il est interdit de recevoir sans une autorisation *spéciale de l'Administration*, avec un poste de T. S. F., même déclaré, les télégrammes privés ou officiels transmis par les postes publics. Les personnes qui n'observeraient pas cette restriction, de même qu celles qui établiraient des postes sans les déclarer ou sons y être autorisées suivant le cas commettraient un délit réprimé par le décret-loi du 27 décembre 1856.

POSTES EMETTEURS. — En ce qui concerne les postes émetteurs, il y a lieu de considérer comme devant être les plus fréquemment employés ceux qui sont destinés soit à l'établissement de communications privées soit à des essais ou expériences. Les formalités consistent alors dans la rédaction d'une demande d'autorisation sur une formule qu'on trouve dans les grands bureaux des P. T. T. ou à la direction departementale

POSTES DE RADIODIFFUSION, c'est-à-dire les postes destinés à des émissions de concerts, conférences, informations quelconques, les intéressés doivent, dans chaque cas particulier, adresser à l'Administration Centrale des P. T. T. Direction de l'Exploitation faisant connaître très exactement le but poursuivi et les moyens techniques qu'on compte mettre en œuvre.

Le secret de sa supériorité

Richesse intégrale, pureté absolue, stérilisation rigoureuse, homogénéisation, telles sont les qualités qui constituent la supériorité du lait concentré non sucré, Gloria. Son étiquette blanche et rouge est la garantie de sa qualité, la marque est ici votre sauvegarde. Exigez de votre fournisseur le lait en tous points digne de votre confiance, le lait Gloria.

Sté. Aux. Etablissements Pidwell. S. A. 29, Bd Malesherbes, Paris. Elysées 44-33.

Gloria

Le lait parfait

Etiquette rouge et blanche.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 27. — *Viandes.* — Bœufs quartier derrière, 4 à 7.00 ; quartier devant, 3 à 4.50 ; aloyau, 5.50 à 10.50 ; cuisses, 4 à 6.30 ; veau extra, 1re qualité, 9 à 10.20; 2e qualité, 8 à 8.90 ; 3e *qualité, 6 à 7.90* ; moutons, 1re qualité, 9.50 à 11.00 ; 2e qualité, 8.50 à 9.40 ; 3e qualité, 6 à 8.40 ; gigots, 9 à 14.00 ; carrés parés, 8 à 16.00 ; porcs entiers ou demis, 1re qualité, manque ; 2e qualité, manque ; filets, 8 à 10.00 ; jambon, 7 à 8.80.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 16 à 17.80 ; Isigny manque ; Bretagne, 15.80 à 17.40 ; Charent et Poitou, 15.80 à 17.80 ; marchands Normandie, 12 à 17.20 ; Bretagne, 12 à 16.50.

Œufs — Normandie extra, 7.80 à 8.50 ; Bretagne, choix, 6.50 à 7.80 ; autres manquent ; conserve, 4.05 à 6.00 ; étrangers Europe centrale, 4.40 à 7.50.

Fromages. — Camembert Normandie, 1.40 à 2.90 ; divers, 1 à 1.80 ; Lisieux boites, 1.50 à 4.50 ; Gournay, 0.25 à 0.90 ; Neufchatel, 0.25 à 0.76 ; Pont-Lévêque, 1.40 à 3.40.

Volailles. — Canards rouennais, 17 à 22.00 ; nantais, 14 à 20.00 ; fermes, 7 à 9.00 ; poulets morts nantais, 10.75 à 11.00 ; poules Bretagne, 8 à 10.00.

PARIS (Bourse du Commerce), 28. — *Sucres* — Ouverture faible. — Courant, 270-270.50 ; janvier, 282-282.50-281 ; 4 premiers, 282-282.50-283 ; 4 de mars, 283-284, tous payés.

LA VILLETTE, 28. — *Marché aux veaux.* — On cote au kilo (viande nette) : 1re qualité, 10.30 2e qualité, 9.00 ; 3e qualité, 7.00 ; prix extrêmes, 4.60 à 11.40. — Au kilo (poids vif) : 1re qualité, 6.18 ; 2e qualité, 5.64 ; 3e qualité, 3.85 ; prix extrêmes, 308 à 6.84. Tendance calme.

LE HAVRE, 28. — *Cafés.* — Décembre, 289.75 ; janvier, 287.25 ; février, 280.50 ; mars, 265.75 ; avril, 261.75 ; mai, 251.25 ; juin, 250.25 ; juillet, 239 ; août, 236.50 ; septembre, 226.75 ; octobre, 224.50 ; novembre, 222.50.

Tendance irrégulière. — Ventes, 3.500 sacs.

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — A Berlaimont, 17.50 le kilo ; à Aire-sur-la-Lys, 14 à 16.00 ; à Cassel, 18 à 19.00 ; à Wormhoudt, 16.50 à 17.00 ; à *Hénin-Liétard*, 17 à 18.00.

Œufs. — A Berlaimont, 0.90 pièce ; Aire-sur-la-Lys, 23 à 25.00 les 26 ; à Cassel, 22 à 23.00 ; à Wormhoudt, 24 à 26.00 ; à Hénin-Liétard, 24 à 25.00.

Pommes de terre. — A Berlaimont, 0.75 à 1.25 le kilo ; à Hénin-Liétard, 24 à 25.00es, ç9eluiss le kilo ; à Hénin-Liétard, 0.50 à 0.60.

Volailles. — Poulets : à Berlaimont, 14 à 18.00 pièce ; à Aire-sur-la-Lys, 18 à 25.00 la couple ; à Cassel, 28 à 30.00 ; à Wormhoudt, 30 à 35.00 ; à Hénin-Liétard, 16 à 25.00.

AIRE-SUR-LA-LYS, 27. — *Marché aux porcs et aux veaux gras.* — 184 veaux gras, 5, 5.50 et 6.25 ; 26 petits veaux, 0.90, 1.45 et 2.00 ; 132 porcs gros, 5.75, 6, 6.25 le kilo vivant.

BERGUES, 27. — *Marché aux veaux.* — 6 sujets vendus de 5.25 à 6.75 le kilo vivant.

ARRAS, 27. — *Marché aux veaux et aux porcs gras.* — On avait amené 31 veaux, vendus de 4.75 à 6.75 le kilo vivant. Vente active. On avait amené 5 porcs invendus.

DESVRES — Franc-Marché du 24 décembre. — 12 vaches pleines d'une valeur de 2000 à 2500 fr. ; 7 génisses pleines, 1500 à 2000 fr. ; 3 veaux divers, 600 à 1000 fr. ; 45 veaux gras, 5.50 à 6.25 le kilo vif ; 28 veaux de lait, 250 à 350 fr. ; 8 moutons, 5.60 le kilo vif ; 426 porcelets, 70 à 130 fr. ; 180 porcs coureurs, 220 à 280 fr. ; 160 porcs gras, 5.70 à 5.85 le kilo vif ; 25 truies, 300 à 500 fr.

POUR **ETRE EPATANT** à la Noce à la Fête S'AMUSER, RIRE et FAIRE RIRE PASSER GAIEMENT SOIRÉES D'HIVER la Sté de la Gaîté Fse, 65, Faub.-St-Denis, Paris-10e envoie contre 1 fr. NOUVEL ALBUM (260 pages avec gravures comiques) DE QUOI RIRE DES MOIS — Farces, Physique, *Amusements de toutes sortes. L'Hypnotisme à la portée de tous Propos gais. Art de plaire. Magnétisme* ● POUR APPRENDRE SEUL TOUTES LES DANSES. Secrets d'atelier, *trucs et tours de mains des métiers.* Défendre ses intérêts p' la loi. Se créer une position ou l'améliorer. *Secrets de Beauté.* Chansons et Monologues Théâtres. Librairie spéciale *Accordéons, Harmonicas, Flûtes. Méthode pour apprendre seul* TRAVESTIS, COTILLON, PARURES DE FÊTE. R. C. Paris 3837

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 28. — Clôture. — Tendance soutenue ; ventes, 4.400 balles. — Décembre, 888 ; janvier, 883 ; février, 883 ; mars, 8883 ; avril, 880 ; mai, 874 ; juin, 869 ; juillet, 858 ; août, 838 ; septembre, 778 ; octobre, 726 ; novembre, 719.

LIVERPOOL, 28. — Clôture. — Décembre, 2095 ; janvier, 2095 ; février, 2091 ; mars, 2090 ; avril, 2075 ; mai, 2066 ; juin, 2048 ; juillet, 2014 ; août, 1920 ; septembre, 1762 ; octobre, 1679 ; novembre, 1644.

NEW-YORK, 28. — Clôture. — **Janvier, 3540** ; mars, 3585 ; mai, 3605 ; juillet, 3515.

Cote de la Laine à Roubaix

ROUBAIX, 28. — On a coté en bourse : janvier, 44 a ; affaires enregistrées en bourse à midi : 5.000 kilos sur janvier à 44 fr.

L'anémie n'a pas de secret pour les Pilules Pink

Sous quelque forme qu'elle se manifeste, l'anémie ne résiste pas au traitement des Pilules Pink. Ceci prouve que, pour bien faire une chose, *il faut s'y consacrer exclusivement.* Or, la formule des Pilules Pink a été étudiée exclusivement dans le but de combattre les affections qui ont pour cause l'appauvrissement du sang. *Aussi peut-on dire que l'anémie, qui est la forme* la plus commune de l'appauvrissement du sang n'a plus de secret pour les Pilules Pink.

(Cl. Pierre Petit.)
Mme DECHELOTTE

Interrogez les personnes qui ont fait usage des Pilules Pink, elles seront unanimes à vous dire ce que dit Mme Dechelotte, 32, avenue du Nord, à Neuilly-Plaisance.

« Les Pilules Pink m'ont fait vraiment le plus grand bien — déclare Mme Dechelotte. Depuis un certain temps j'étais très anémique, très affaiblie. C'est une amie à qui je disais qu'aucun traitement ne m'avait réussi, qui me conseilla les Pilules Pink, et je n'ai pas tardé à m'apercevoir que c'était, en effet, le bon remède. Mon état s'est promptement amélioré, et je suis aujourd'hui très bien portante. »

Si vous souffrez de quelque malaise dont vous ne vous expliquerez pas la cause, ne cherchez pas cette cause ailleurs que dans l'appauvrissement du sang et soyez persuadé que les Pilules Pink, en ce cas, sont le remède qui vous en libérera.

Toutes Phcies et au Dépôt : Phcie P. Barret, 23, r. Ballu, Paris. 4.50 la boite, 24 fr. les 6 boites, plus 0,50 de taxe par boite. (R. C. Seine 145.902).

BOURSE DE PARIS DU 28 DECEMBRE

Rentes Françaises	Cours d. j.	Rentes Françaises	Cours d. j.
3 % perpétuel..	54 20	Crédit National	
3 % amortissab.	..	1920	446 ..
3 ½ % amortis..	66 50	1921	442 ..
4 % 1915-16	69 75	1922 janvier	482 ..
4 % 1917	58 60	1922 juillet	476 ..
4 % 1918	58 70	1923	492 50
5 % 1920	85 75	1923 juin	480 ..
6 % 1920	81 30	Société Marseill	
Bons 6 % 1922	484 50	de Crédit, a. l.	552 ..
» 1923	474 75	Société Marseill	
Crédit National		de Crédit, act.	
1919	473 50	non lib.	..

Le marché a débuté très calme sur des ventes de spéculateurs que la baisse des changes de la veille ont incité à se dégager. Les devises continuaient à fléchir en séance et la tendance s'améliorait jusqu'à la clôture. Il ne faut pas chercher à comprendre, en somme on peut dire aujourd'hui que la liquidation est faite et que les besoins de la réponse de demain ne sont pas tous couverts.

Les changes se sont donc détendus, la livre est revenue à 83.63 et le dollar à 19.10.

Les rentes françaises sont fermes et en grande avance, le 3 % à 54.20 ; le 5 % 1915-1916 à 69.76 ; le 4 % 1917 à 58.60 ; le 4 % 1918 à 58.70 ; le 5 % 1920 à 85.75 et le 6 % à 81.30.

Les actions de nos grandes banques sont fermes, la Banque de Paris à 1629, le Crédit Lyonnais à 1640 et l'Union Parisienne à 953.

Les fonds et valeurs ottomans sont fermes, le Turc Unifié est ferme à 56.80 et le 5 % 1914 à 35.50

Les fonds et valeurs russes sont bien tenus, le Consolidé à 27 et le 5 % à 30.60.

Les valeurs de cuivre se sont mieux comportées, le Rio à 2542 et le Boléo à 610.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

LE CHANGE

Paris, 28. — Clôture. — Sur Londres, 83.63 ; Londres chèques, 84.25 ; New-York, 19.16 ; Belgique, 87.30 ; Danemark, 344.00 ; Espagne, 250.00 ; Grèce, 42.50 ; Hollande, 734.00 ; Hongrie, 0.0875 ; Italie, 83.90 ; Norvège, 286.25 ; Prague, 56.20 ; Roumanie, 9.70 ; Suède, 510.00 ; Suisse, 337.50 ; Vienne, 27.50.

Imprimerie du Réveil du Nord 186 bis, rue de Paris, Lille.

Le gérant Emile GEST.

Bourse de Lille du 28 Décembre 1923

Charbonnages	C. Pr	1er C.
Albi	840	825
» Part	2445	2345
Aniche	1248	1246
Anzin	1278	1275
Béthune	2077	2040
» 10e	293 25	286
Blanzy	1784	1770
Bruay	2850	2811
» 10e	285 25	281
Carvin	1088	1080
Ch. Boulonn.	186	188
Clarence	425	423
Courrières	645	644
Crespin	283	280
Douchy	1350	....
Dourges	713 50	708
Escarpelle	1659	1617
Ferfay	549	544
Flines	36	35 50
Frankenholz	685	690
Gouy-Servins	629	629
Lens	435	435 25
» 10e	220	212
Liévin	298 50	292 50
» c. de 30 act	9000	8740
Ligny	1425	1420
Marles 70 %	456	450 50
Nord d'Alais	98	98
Ostricourt	934	919
Thivencelles	335	330
Vendin	231	232
Vicoigne	695	695
» 10e	350	350
Vimy	339 50	335
Dt Frankenholz	....	....

Pétroles	C. Pr	1er C.
Bordeni	250	250
» Part	174	....
Bustenari	390	385
Dabrowa Cap.	975	950
Estera	225	226

Pétroles	C. Pr	1er C.
Fin Pétroles	450	435
Fr Polonaise	652	639
Grabownika	714	715
Ind. Pologne	330	330
Karpathes	545	541
Lille-Bonn. ord.	1362	1354
» » pri r.	1701	1701
Milano	245	240 25
Monte-Carlo	311	323
Omn. Pét Nord	630	626
Pechelbronn	740	....
Polana	135	140
Potok	812	807
Pét Premier	368 50	359
Raff. Pét. Nord.	828	820
Renasteréa	501	....
» Part.	325	....
Silva Plana	210	210
Wankowa	1045	1021
Zagorz	195	187

Métallurgiques	C. Pr	1er C.
Blanc-Misseron	66	660
Aciéries France	550	548
» Part	372	368
» Longwy	1151	1165
» Nord	230	231
Sambr-et-Meuse	1982	1980
Ch. de France	263	270
Nicaise	1089	1089
» Part	850	855
Forg. mar. anc.	805	....
» » nouv.	770	....
Etabliss. Cail	780	780
Denain-Anzin	2730	2700
Escaut Capital.	2640	....
Escaut Jouiss.	2560	....
Etabliss. Arbel.	871	875
Fives-Lille	2647	2600
Nord et Est	394	385
Mat. Fr. Belge	1455	1450

Métallurgiques	C. Pr	1er C
Senelle-Maub.	1949	1940
Mat. Transports	266	264 50
Delatt.-Frouard	4330	4350

Valeurs diverses	C. Pr	1er C
Compt. Linier	1335	1335
» nouv	1333	1330
Etabl. Agache	1454	1451
Cot. St-Quentin	730	729
Tiberghien	995	990
» Part	4190	4150
Filatres du Nord	....	....
Kuhlmann ex-d	750	744
Tuil. Beauvais	....	....
Verrerie	141 25	141 50
» Part	....	....
Gl. verres sp.	4830	4775
GL Aniche lib.	3290	3350
» n lib	....	....
Cimts Haub.	488	483
Cimts Français	3820	....
Cimts Boulonn.	820	825
El. G du No.	416	413 50
Energ El.N.-Fr.	39	410
Fil. Filet de Fr.	861	861
Banq. Gle du No		
» act. lib.	...	...
» non lib.	...	...
Bons du Trésor	482	481
Bons du Tr (2e)	475	....
Obl. Houillères	415	425
» (2e)	422	424 50
Oblig. Lens	480	....
Obl. Dt Nord 6 %	440	435
Cr. Nat. 1919	432	438
» 1920	443	448
» 1921	489	489
» 1922	458	477
» 1922 (2e	491	487
» 1923	482	488 50
» 1923 (2e	475	484 50

Séances de réalisations. Les échanges étant plus faibles sur notre place, les cours de ce fait sont en recul assez sensible sur certaines valeurs.

Derniers cours : Albi 804 ; Aniche 1.245 ; Anzin 1.268 ; Béthune 2.930 ; Bruay 2.810 ; Dourges 705 ; Lens 435 ; Liévin 290-8.700 ; Marles 447 ; Ostricourt 918 ; Vicoigne 693 ; cap. Dabrowa 961, Jouissance 565, Part 1.230 ; Franco-Polonaise 640, la Part 1.575 ; Karpathes 539 ; Potok 813 ; Silva 208.50, la Part 2.172 ; Fives 2.610 ; Denain 2.734 ; Part Tiberghien 4.225-850 ; Glaces d'Aniche 3.305.

Publications légales

La ligne : 1.20

CESSION

Deuxième Insertion

Par acte sous seing privé du 6 décembre 1923, enregistré, M. Jules VANKEIRSBILCK, 41, rue des Villas Ouvrières, à Wasquehal, cède son fonds de commerce de Boulangerie-Epicerie à M. Albert DELRUE, rue Declipsy, à Flers. *Les oppositions seront* reçues chez M. Albert DELRUE, 41, rue des Villas, à Wasquehal. 22.402.

Deuxième Insertion

Par acte s. s. p., M. DUBUISSON Jules a cédé à M. CARDONNET Georges son fonds de commerce d'Estaminet situé 19, rue Jules Guesde, à Lys-lez-Lannoy. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues chez M. Victor Charles, 2 rue Nationale, à Lys-lez-Lannoy *jusqu'au 10e jour de* la 2e insertion 224.

Etude de Me Louis POISSONNIER, docteur en droit, notaire à Roubaix.

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

A la minute d'un acte reçu par Me Louis POISSONNIER, notaire à Roubaix, le 18 décembre 1923, se trouve annexée la copie dûment certifiée conforme, d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Coopérative « L'Humanité », en date du 6 juillet 1919, duquel il appert que le siège de la Société a été transféré à Wattrelos, rue de Tourcoing, no 190.

Deux expéditions dudit acte et de la pièce y annexée, ont été déposées le 22 décembre 1923, l'une au Greffe du Tribunal de Commerce de Roubaix, et l'autre au Greffe de la Justice de Paix du canton Nord de la même ville. 22.499.

SOCIÉTÉ COOPERATIVE « LA FRATERNELLE » de Quarouble et environs

Les Coopérateurs sont priés d'assister à l'Assemblée générale ordinaire le 13 JANVIER 1924, au Salon Flament Alglave, à Quarouble, à 3 heures précises.

Ordre du jour :

1o Signature de la feuille de présence.
2o Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée.
3o *Rapport de la Commission* administrative.
4o Rapport de la Commission de contrôle.
5o Rapport de la Commission de secours.
6o Questions diverses.

Les Coopérateurs sont priés de se rendre au siège avant l'heure de la réunion pour signer la feuille de présence.

Pour la Commission :
Le secrétaire :
22.507. Léon VASSEUR.

LOURCHES
BOUCHERIE COOPERATIVE « L'ECONOME »
Deuxième Publication

Les actionnaires de la Boucherie Coopérative « L'Econome » sont convoqués en Assemblée générale DIMANCHE 30 DECEMBRE 1923, Baraquement place Carnot, à 5 heures.

Nota. — Même ordre du jour que le 16 décembre.

Pour le Conseil d'Administration :
22.505. DEHIER Zéphir.

Annonces Régionales

OFFRES D'EMPLOIS

La ligne : 1 fr.
Le Dimanche, la ligne 1 fr 20

UN GARÇON BRASSEUR sachant lire et écrire, est demandé Brasserie DELESALLE, **Bruay** (Nord) 22 434

DACTYLO ayant belle écriture demandée. Ecrire Architecte, 45, rue du Port, LILLE. 16.004.

NOS ANNONCES POPULAIRES

Ces Annonces sont affichées GRATUITEMENT dans notre Hall, à Lille, au fur et à mesure de leur réception

ON DEMANDE à la Blanchisserie VAN HOEGAERDEN et MEURISSE, 2, rue Cahaut, **Valenciennes** une bonne Lingère et deux fortes femmes pour buanderie 22.457

HABILE DACTYLO, libéré service militaire, sachant faire Correspondance Commerciale, est demandé. Se présenter samedi 29, rue Nationale, 115, **Marcq-en-Barœul** (Gare La Madeleine). 22.489.

COURTIERS et COURTIÈRES de préférence ayant travaillé la Capitalisation, demandés pour Lille en environs, par Affaire Commerciale importante. Combinaison nouvelle facilitant le travail. Gros succès assuré. Fortes commissions. S'adresser toute la journée chez M. MOREL, 11, rue des Bouchers, **Lille**. 11.743.

OUVRIÈRES. — On demande des Ouvrières à la **Corderie du Vert-Gazon, à Valenciennes.** 22.443.

COIFFEUR. — M. ERNEST, coiffeur, près de la fosse no 5, à **Grenay**, demande un Garçon-Coiffeur débutant, sachant raser. Se présenter. 22.490.

SERVANTE. — On demande Jeune Fille de 16 à 18 ans. Gages 130 fr. Se présenter 30 bis, rue d'Arras, LILLE. 15.984.

Les GALERIES LILLOISES demandent . Caissières — Employées de bureau — *Vendeurs : Quincaillerie, Chauffage, Chemiserie, Confections pour Hommes, Meubles, Photographie Electricité — Jeunes filles pour manutention — Hommes d'équipe* — Se présenter 45, rue Nationale, **LILLE, de 9 à 10 heures.** 22.460

DAMES ou DEMOISELLES peuvent gagner 100 fr. à 150 fr. par semaine. Se présenter de 2 h. à 4 h., samedi 29 courant, 212, rue de Lille, à **Roubaix.** 239.

JEUNE FILLE, 14-15 ans, pour aider au ménage, présentée par parents, est demandée par Docteur, 4, rue Mirabeau, **LILLE.** 15.996.

PLOMBIERS - ZINGUEURS et APPRENTIS sont demandés 109, rue des Stations, LILLE 15.999.

JEUNE FILLE de moins 20 ans, pour aider au magasin, nourrie, non logée, est demandée 96, rue Nationale, LILLE. 22.495.

UN JEUNE HOMME de 14 à 16 ans est demandé pour besogne secondaire de bureau et quelques petites courses. Ecrire en indiquant références et prétentions aux lettres N. T. R. 22.509.

CONFECTIONS. — On demande des Jeunes Filles de 14 à 15 ans, sachant piquer machine, présentées par parents. S'adresser 14 bis, rue de l'Intendance, **Valenciennes.** 22.501.

Des OUVRIERS TONNELIERS très sérieux, connaissant tous travaux, sont demandés par la Société Industrielle de Tonnellerie, à **Béthune.** Se présenter 22.493.

UNE TRES BONNE STENO-DACTYLO est demandée à la Manufacture des Cycles « La Nordiste » et « Vandel », 36 et 38, avenue de St-Amand, à **Valenciennes.** Débutante s'abstenir. 11.742.

BON TRACEUR EN WAGONNAGE, pouvant faire le Chef Traceur, et Bons Riveurs sont demandés par les « Ateliers de la Rhonelle », **Marly-lez-Valenciennes.** Se présenter ou écrire avec références. 22.502.

UNE BONNE SERVANTE est demandée chez DENIS Adolphe, à la Coulotte, no 7, **Avion** (P.-de-C.). Bonnes références. 22.507.

ZINGUEURS. — Bons Ouvriers sont demandés. Entreprise Auguste BÉHIN, 80, rue Royale, **Lille.** 22.494.

DEMANDES D'EMPLOIS

La ligne : 1 fr.
Le Dimanche, la ligne 1 fr. 20

HOMME, 44 ans, fort, demande place veilleur de nuit, pointeur atelier ou magasinier Prendre l'adresse « Réveil ». 15.991.

HOMME MARIÉ demande place comme emballeur. Ecrire au bureau du journal aux lettres M. T. N. 15.997.

MUTILÉ demande place concierge d'usine, surveillant ou gardien. Ecrire L. D. L. « Réveil ». 16.003.

OUVRIÈRE pour le tailleur pour dames cherche emploi. S'adresser au journal. 92.

::: CESSIONS :::

La ligne : 1 fr.
Le Dimanche, la ligne 1 fr. 20

OCCASION RARE. — A céder Tournée de beurres et œufs, dans St-Quentin. Affaire 25.000 fr. par mois, 3 jours de travail par semaine, peut doubler. Cédé avec voiture automobile neuve pour 20.000 fr. comptant. S'adresser bureau du journal. 91.

AVIS DIVERS

La ligne : 1 fr.
Le Dimanche, la ligne 1 fr. 20

DIVORCES - TOUS LITIGES

Contentieux. Cessions commerce (18e année)

A LECLERCQ, Licencié en Droit, **Bruay** (P.-de-C.), 31, rue Gare. **Lens,** 62, rue Lille, Café Elysée, au 1er, mercredi, vendredi. Fondé en 1905.
R.C. Béthune A.333.

A VENDRE PETITE JUMENT pour cause de cessation de commerce, et 2 Voitures à 4 roues, dont une bâchée, pouvant servir à marchand de légumes. Prix très avantageux. Prendre adresse au bureau du journal 15.994

BARAQUEMENTS toutes catégories à vendre. BOITEL, rue de la Gare, **Labuissière.** 22.496

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MATERIEL de Chemins de Fer du Nord de la France, disposant sous peu de quelques maisons vacantes, recherche Dessinateurs de premier ordre, très au courant voitures à voyageurs (études et devis). — Ecrire avec références et prétentions au bureau du journal qui transmettra, aux lettres A. D. B. 22.506.

A VENDRE DOMMAGES IMMOBILIERS, réemploi Lille, Roubaix, Tourcoing 79.000 à 120.000, prestations en nature. S'adresser 259, rue du Faubourg d'Arras **Béthune.** 22.406.

ATELIER DE MENUISERIE MECANIQUE à vendre. Le tout en bon état. Ecrire bureaux du « Réveil », 26, place d'Armes, à **Valenciennes**, aux initiales E F 22.444.

A LOUER de suite **BUREAU,** téléphone, plein centre, au rez-de-chaussée, loyer annuel 1.200 frs. *Petite reprise.* Mobilier neuf. URGENT. Prendre adresse au journal. 16.001.

CITROEN 5 HP., roulé 6.000 km, a saisir de suite, cause départ. DENIS, 3, rue Pont-à-l'Herbe, **Douai.** 16.000.

BONS DE CESSION, toutes quantités. payés comptant, sont demandés. BOITEL, rue de la Gare, **Labuissière.** 22.497.

A SAISIR DE SUITE *un bon* **Piano Automatique,** garanti, nouveaux airs, 46 marteaux, à vendre 800 fr. E. PANS. rue de Villars, 57 bis, **Somain.** 15.989.

UN CHIEN genre policier a été trouvé. Le réclamer à M. GUILAIN, cité Foch, 313, **Hénin-Liétard.** 16.508.

FEUILLETON DU 30 DECEMBRE 1923 — N. 64

L'HOMME DE LA NUIT

Grand Roman d'Amour et d'Aventures
Par GASTON LEROUX

DEUXIEME PARTIE

L'amour et la mort

Pold trouva Adrienne très surexcitée. Mme Lawrence lui :

— Mon enfant, il faut absolument que tu dises à Lucien de partir dès demain matin pour Paris et d'emmener Jeanne.

— Et pourquoi ? demanda Pold, fort étonné.

— Aucun prétexte. Je n'ai point de prétexte à te donner. Tu inventeras celui que tu voudras. Lucien est ton ami, plus que ton ami : ton camarade. Il te comprendra à demi-mot. Ton père, je le crois arrive demain, et nous avons besoin de n'avoir point d'étrangers chez nous.

— Bien, m'man, fit Pold, très obéissant.

Il alla trouver Lucien et lui fit la commission de sa mère.

— Il faut que tu fiches le camp, mon vieux.

— Tout de suite ?

— Demain matin.

— Et pourquoi ?

— J'sais pas. M'man m'a dit de trouver un prétexte, mais je n'ai pas cherché. Fiche le camp, voilà tout ! Elle a besoin d'être seule avec papa demain. Graves affaires d'intérêt à débattre. Est-ce que je sais, moi ? Paraît que vous les gênez.

— Qui, « vous » ?

— Toi et Jeanne.

— J'emmène Jeanne ?

— Bien entendu. Tu n'es pas froissé, surtout ?

— Au contraire.

— Parce que, si tu étais froissé, ce serait embêtant. Ca retomberait sur moi. M'man m'a dit d'être poli. Mais je n'ai pas le temps.

— Il suffit, dit Lucien.

Le lendemain matin, Lucien et Jeanne, dissimulant tous deux une grande stupéfaction, saluaient Adrienne, Lily et Pold et partaient pour Pari.

XI

L'HOMME DE LA NUIT S'AMUSE.

Entièrement vêtue de noir, comme si elle portait déjà le deuil de toutes ses joies, de tout son amour, Adrienne attendait l'Homme.

Elle était horriblement pâle parmi ses voiles sombres. Elle avait une face de douleur et d'angoisse, qu'avaient ravagée les larmes de la nuit. Et, cependant, d'être si pâle et si douloureuse, elle en paraissait plus elle encore, d'une superbe beauté tragique.

Déjà sourbée sous la destinée que lui faisait Arnoldson, s'avouant vaincue à l'avance et n'ayant plus rien à tenter pour empêcher l'écroulement, très proche, de tout ce qui avait constitué jusqu'à ce jour son bonheur et sa foi, elle avait en elle quelque chose de fatal et d'immuable qui faisait peur.

Ell avait tant souffert cette nuit passée, qu'elle croyait avoir touché le fond de la douleur humaine et que plus rien au monde, pas même Arnoldson, qui semblait s'y *connaître dans l'art de torturer les cœurs* et de broyer les âmes, plus rien au monde ne devait *ajouter à sa peine ni faire couler* ses larmes, dont elle croyait la source à jamais tarie.

Elle avait suivi les instructions de l'Homme. Elle avait vidé la maison de ses hôtes. Elle savait Pold à Villiers, où il était allé louer une bicyclette, disait-il, pour une longue promenade qu'il voulait faire le soir même, car il se proposait de rejoindre des amis qui l'attendaient à Crécy. Pold et pu partir sans explications : elle ne lui en eût pas demandé.

Lily, se disant souffrante, s'était retirée dans sa chambre, où elle rêvait, en réalité, à l'amour du prince Agra et à la disparition du cavalier blanc, qui ne lui était pas apparu, au crépuscule, depuis deux jours.

Adrienne était donc seule, toute seule, en attendant Arnoldson.

Dehors, la chaleur accablante de l'après-midi semblait avoir endormi toutes choses. Pas une feuille ne remuait, pas un souffle ne dispersait le parfum des fleurs du jardin, lourdement courbées sur leur tige. La nature tout entière semblait faire sa sieste.

Les persiennes du salon où se tenait Adrienne étaient à demi closes, et des raies de soleil découpaient de claires arabesques sur les tapis et sur les meubles. Un demi-jour régnait dans la pièce.

Adrienne était debout depuis longtemps, et, sans un mouvement, fixait entre les persiennes, qui ne se rejoignaient pas, la grille du jardin.

Par cette grille, il devait entrer. Elle regardait le seuil, qu'allait franchir ce messager de catastrophes.

Elle savait qu'il viendrait. Elle n'avait plus un doute. Elle avait cette sensation que tout était consommé.

Et il vint. Il arriva lentement par l'allée verte, sous les feuillages.

Elle vit son atroce image, cette silhouette de *monstrueux oiseau de nuit.* Il venait en balançant sans hâte les ailes de son manteau. Sur sa face blême, elle vit les deux trous noirs de ses lunettes, les deux trous effrayants où se cachaient ses yeux.

Et il poussa la grille, et il franchit le seuil comme s'il fût entré chez lui.

Alors, alors, elle vit qu'il souriait. Il souriait en la regardant. Il l'avait devinée entre les persiennes.

Adrienne semblait hypnotisée par ce sourire. Une terreur folle s'empara d'elle. Plus que jamais celui qu'elle avait entendu appeler l'Homme de la nuit et qui lui avait toujours inspiré une grande répulsion, plus que jamais il lui apparut non point seulement comme un sinistre amoureux qui ne reculerait devant aucune infamie pour arriver à ses fins, mais comme un être inexplicable, redouté et mystérieux, qui semblait ne faire le mal que pour le mal et pour l'atroce joie qu'il paraissait y prendre.

Elle voulut fuir, mais elle était liée au sourire de l'homme, et ses jambes lui refusèrent tout service. Il lui sembla qu'elle était changée en statue.

Arnoldson gravit rapidement le perron, ouvrit une porte qu'il claqua derrière lui, fut dans le salon, devant Adrienne, croisa les bras et dit :

— Vous m'attendiez... me voilà !

D'un coup d'œil qui enveloppa Adrienne, il vit ce que son œuvre, depuis quelques jours, avait fait de cette femme.

Et il fut satisfait.

Son sourire s'élargit encore. *Il goûtait* une jouissance suprême à voir Adrienne si misérable malgré l'orgueil qui la dressait, devant lui, dans une attitude de défit et de lutte.

Il s'inclina encore :

— Je vous avais promis les lettres : je vous les apporte, madame.

Et il jeta sur un guéridon le paquet de lettres que lui avait apporté Pold.

Adrienne n'avait pas la force de prononmatique vers le guéridon où gisaient les lettres et allait mettre la main sur le pacer un mot. Elle s'avança d'un pas automatique quand Arnoldson fut devant elle et l'empêcha de mettre son projet à exécution.

Adrienne leva sur l'Homme de la nuit un fier regard où il y avait plus de dédain que de colère.

Arnoldson prit immédiatement la parole.

— Madame, fit-il, avant de vous livrer les preuves de la trahison de votre mari, permettez-moi de vous donner quelques explications.

— Je n'en ai que faire, dit Adrienne dune voix glaciale.

— Qu'en savez-vous, puisque vous ne les soupçonnez même pas ? répliqua l'Homme de la nuit.

— Donnez-moi les lettres, monsieur. Toute parole entre vous et moi est superflue.

— Croyez-vous ? fit l'Homme de la nuit. Croyez-vous ? Moi, je suis sûr du contraire, et puisque vous ne me donnez pas la parole, je vais avoir le désespoir de la prendre.

Ceci dit, sans quil y fût invité, Arnoldson s'installa confortablement dans un fauteuil, et, les yeux sur la fière Adrienne, il commença :

— Madame, vous sembliez avoir deviné l'objet de ma conduite, dans notre dernière entrevue, qand vous me laissiez à entende ma dénonciation. Vous étiez dans le vrai, madame, et votre perspicacité n'était point en défaut. Le secret de mon attitude, de mon ardeur à vous prouver l'infamie de votre époux réside tout *entier dans* ces trois mots : « Je vous aime ! »

Adrienne recula. Tant de cynisme dépassait tout ce qu'elle pouvait imaginer, tout ce qu'elle croyait avoir à redouter de cet homme.

— Qu'est-ce donc, monsieur, demanda-t-elle presque en tremblant, qu'est-ce donc que cette inqualifiable passion qui vous possède et que vous appelez l'amour, et au nom de laquelle vous me faites subir tous les martyres et toutes les tortures ? Si c'est cela votre amour, monsieur, si c'est ainsi que vous m'aimez, laissez-moi donc implorer votre haine ; haïssez-moi, haïssez-moi, au nom du ciel !

Arnoldson subit l'indignation d'Adrienne sans broncher. Il avait toujours le même air dégagé et souriant. Il poussa un léger soupir et dit :

(A suivre)